

07 OCT. 2020

Pôle Littoral et Affaires maritimes
de BREST - MORLAIX
Site de Brest

Délégation à la mer et au littoral
Pôle littoral et affaires maritimes de Brest-Morlaix
Unité domaine public maritime Nord Finistère

Nos réf. : AU/20/174-248
Affaire suivie par : Anne UGUEN
Tél : 02 29 61 28 44
anne.uguen@finistere.gouv.fr

Brest, le 27 juillet 2020

La chef du pôle littoral et affaires maritimes
de Brest-Morlaix

à

0-17646-2020

Monsieur le Commandant
de la zone maritime Atlantique
BCRM de Brest
CECLANT
CC 46
29240 BREST cedex 9

CECLANT/PREMAR ATLANT.	
30 JUL. 2020	
ATTRIBUTAIRE	1 EX dont <input checked="" type="checkbox"/> PJ
OPS	

Objet : Consultation autorité militaire - Occupation du domaine public maritime
PJ : 1 dossier (clé USB à nous retourner) + 1 projet de convention

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, le dossier déposé par la société PHARES SASU, représentée par Monsieur Serge ARCELIN, directeur général AWE0 - AKUO Energy concernant une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports pour l'immersion de deux hydroliennes dans le passage du Fromveur dans le cadre du projet PHARES (Programme d'Hybridation Avancée pour Renouveler l'Énergie dans les Systèmes insulaires) à Ouessant.

Les travaux d'installation devraient débuter en avril 2022.

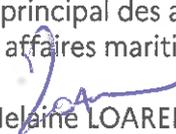
L'autorisation serait donnée pour 15 ans, éventuellement renouvelable une fois.

Conformément à l'article R.2124-56 du code général de la propriété des personnes publiques, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre avis en tant qu'autorité militaire.

Je vous saurai gré de bien vouloir me faire parvenir votre réponse sous deux mois, soit avant le 28 septembre 2020.

En effet, l'article susvisé ne fixant pas de délai de réponse, je ne pourrai clôturer l'instruction de la demande susvisée sans cet avis conforme de votre part.

L'administrateur principal des affaires maritimes,
Chef du pôle littoral et affaires maritimes de Brest-Morlaix,


Melaine LOARER

AVIS CONFORME du COMMANDANT de la ZONE MARITIME ATLANTIQUE

- AVIS FAVORABLE
 AVIS FAVORABLE AVEC RÉSERVES
 AVIS DÉFAVORABLE

RÉSERVES ou OBSERVATIONS* (le cas échéant)

Fait à Brest, le 11/10/2020

Le commandant de la zone maritime Atlantique,

